Communiqué de presse

Mesure prise afin d'assurer la prestation de services de qualité aux touristes

IQALUIT, Nunavut (le 12 octobre 2010) – Le ministère du Développement économique et des Transports a complété son enquête concernant le fonctionnement de TT Enterprises, une entreprise de tourisme d'aventure de Baker Lake dirigée par M. Tom Faess.

L'enquête a été entreprise à la mi-août, lorsque le Ministère a reçu une plainte sérieuse et crédible concernant des lacunes dans la qualité des services offerts par TT Enterprises. À la suite de cette plainte, le permis de pourvoyeur de TT Enterprises a été suspendu pour une période de 60 jours pendant la durée de l'enquête.

L'enquête a permis de conclure que TT Enterprises avait offert des services de piètre qualité à des clients, et que l'incident ayant donné lieu à la plainte ne constituait pas un incident isolé, mais s'inscrivait dans un mode de fonctionnement insatisfaisant pour la clientèle. À la suite de l'enquête, le permis de pourvoyeur de l'entreprise a été révoqué.

Le Ministère est désolé pour les inconvénients et les coûts qu'auraient pu encourir des visiteurs du Nunavut à la suite de la suspension et de la révocation du permis de TT Enterprises.

La *Loi sur le tourisme* et ses règlements sont en place pour s'assurer que les établissements de tourisme du Nunavut offrent des expériences de grande qualité aux visiteurs. Le gouvernement du Nunavut et Tourisme Nunavut se sont engagés à bâtir une industrie touristique solide et durable offrant aux Nunavummiut et aux visiteurs la possibilité de vivre des expériences exceptionnelles.

###

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Matthew Illaszewicz
Gestionnaire des communications
Développement économique et Transports
867-975-7818
millaszewicz@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ,
www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : *www.gov.nu.ca*.